Location Salle de l'éveillé Amanda Mills

Tarifs et modalités

Mairie de Lauzerte
5 rue de la mairie
82110 Lauzerte
05 63 94 65 84

TARIFS

Du lundi au jeudi : Par journée d'utilisation	Location salle	Participation chauffage Du 1er octobre au 30 avril
Particuliers de la Communauté de Communes	50.00 €	20.00 €
Associations de la Communauté de Communes	25.00 €	20.00 €
Commerciaux	80.00 €	20.00 €

Du vendredi au dimanche : Forfait week-end	Location salle	Participation chauffage Du 1er octobre au 30 avril
Particuliers de la Communauté de Communes	100. 00€	40.00 €
Associations de la Communauté de Communes	50.00 €	40.00 €
Commerciaux	150.00 €	40.00 €

❖ FORMALITES

Délai de réservation : 2 mois
Signature d'une convention d'utilisation pour chaque utilisation, accompagnée d'un chèque de caution de 500 €

1) Retourner en Mairie après avoir complété la convention,
2) Y joindre le chèque de caution de 500 €.
3) Un exemplaire vous sera renvoyé après signature du Maire pour vous confirmer la location.
4) Vous mettre en relation avec Mme Marie-Jo BOISSIERE (Tél. : 06.74.48.53.87) ou Jean-Jacques Durand (Tél. : 06.74.48.53.87) au plus tard 15 jours avant la date de la location, ce afin de fixer avec elle les modalités d'état des lieux.
5) Les clés sont à retirer en Mairie aux heures d'ouverture (le lundi de 15h00 à 17h30, du mardi au vendredi : 9h-12h/15h-17h30, 1er et 3èmesamedi : 9h-12h) après avoir pris contact avec le secrétariat de Mairie (Tél. : 05.63.94.65.14).
6) Le chèque de caution vous sera restitué après la manifestation au vu de l'état des lieux.
7) Le paiement se fera auprès du Trésor Public après la manifestation, à réception de la facture.

N.B. : La signature de l'état des lieux enlève tout droit de contestation ultérieure.
Par avance, merci !

Merci de bien vouloir laisser les lieux dans l'état dans lequel vous les avez trouvés.

Mairie de Lauzerte
5 Rue de la Mairie, 82110 Lauzerte
Tél : 05 63 94 65 14 - Fax : 05 63 94 65 84
Email : mairie@lauzerte.fr
www.lauzerte.fr

Location Salle de l'éveillé Amanda Mills
Tarifs et modalités

Mairie de Lauzerte
5 rue de la mairie
82110 Lauzerte
05 63 94 65 84

REGLEMENT
Mesures à observer par les utilisateurs des salles de l'Eveillé Amanda Mills

Le non-respect de ce règlement entraînera la retenue de la caution et pourra entraîner l'interdiction d'utiliser les installations municipales ultérieurement.

MATERIEL - LOCAUX
Les locaux doivent être rendus propres : balais et pelles sont à prévoir.
Les produits d'entretien ne sont pas fournis, prévoir le produit de nettoyage pour le sol, le produit vaisselle, les sacs poubelles et les éponges.

Les sacs poubelle et les déchets destinés au tri sélectif (canettes, emballages plastique et carton, etc.…) seront déposés dans les containers se trouvant promenade de l'éveillé.
Le verre sera porté au container pour le verre.

Les portes d'entrée seront fermées à clef après chaque utilisation.

Les lumières et le chauffage seront, éteints.

Les tables et les chaises seront nettoyées et rangées.

SALLES
Les sols seront balayés et nettoyés après chaque utilisation. La scène sera balayée.

BAR-CUISINE
Le sol et les éviers seront nettoyés après chaque utilisation, de même que les plans de travail et le bar.

TOILETTES
Le sol, les lavabos et toilettes seront lavés après chaque utilisation.

N.B. *Les salles de l'éveillé sont considérées comme un endroit public où il est interdit de fumer.*

Observer ces quelques règles, c'est respecter les utilisateurs suivants et se faire respecter.

Vu à Lauzerte, le……..
Signature

Mairie de Lauzerte
5 Rue de la Mairie, 82110 Lauzerte
Tél : 05 63 94 65 14 - Fax : 05 63 94 65 84
Email : mairie@lauzerte.fr
www.lauzerte.fr

Convention d'utilisation

Salle de l'éveillé Amanda Mills

Mairie de Lauzerte
5 rue de la mairie
82110 Lauzerte
05 63 94 65 84

Entre : Monsieur le Maire de la Commune de Lauzerte d'une part
et M : ……..
Adresse : ……
N° de téléphone ……...
Sollicitant l'autorisation d'utiliser les Salles de l'éveillé Amanda Mills,

IL A ETE CONVENU UN DROIT PRECAIRE D'UTILISATION ACCORDE AUX CONDITIONS SUIVANTES :

1)DESIGNATION DES LOCAUX A UTILISER : Salle de l'éveillé Amanda Mills

2)CONDITIONS D'UTILISATION :
L'organisateur s'engage à utiliser les locaux ci-dessus désignés, à l'exception de tous autres, à les rendre en parfait état de propreté, immeuble et meubles.
L'organisateur reconnaît avoir visité les locaux et les voies d'accès qui seront effectivement utilisés.
La période d'occupation des locaux s'étendra du ……
Au……..

3)OBJET PRECIS DE L'OCCUPATION - NOMBRE DE PARTICIPANTS :
……

4)REGLEMENT - MESURES DE SECURITE :
L'organisateur déclare avoir pris connaissance du règlement ainsi que des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation.

5)RESPONSABILITE :
Dans l'exécution de la présente convention, la responsabilité de l'organisateur est seule engagée.

6)PRIX :
Le présent droit d'utilisation est accordé au signataire moyennant le règlement de la somme de …… € auquel s'ajoute en période hivernale un forfait de chauffage de …… €, soit la somme totale de …… €.
Cette somme sera réglée à la caisse de Madame la Trésorière Principale de Lauzerte, après réception d'un avis des sommes à payer.

7)CAUTION DE GARANTIE :
Une caution de 500 €, sous forme de chèque à l'ordre du Trésor Public, sera déposée en garantie auprès des dommages éventuels.
Chèque n°……

A l'issue de la Manifestation, la signature de l'état des lieux enlève tout droit de contestation ultérieure.

Fait à Lauzerte le ……

L'Organisateur responsable

Le Maire ou son représentant

Mairie de Lauzerte
5 Rue de la Mairie, 82110 Lauzerte
Tél : 05 63 94 65 14 - Fax : 05 63 94 65 84
Email : mairie@lauzerte.fr
www.lauzerte.fr

Convention d'utilisation

Salle de l'éveillé Amanda Mills

Mairie de Lauzerte
5 rue de la mairie
82110 Lauzerte
05 63 94 65 84

Mairie de Lauzerte
5 Rue de la Mairie, 82110 Lauzerte
Tél : 05 63 94 65 14 - Fax : 05 63 94 65 84
Email : mairie@lauzerte.fr
www.lauzerte.fr

Convention d'utilisation

Salle de l'éveillé Amanda Mills

Mairie de Lauzerte
5 rue de la mairie
82110 Lauzerte
05 63 94 65 84

Les salles de l'éveillé Amanda Mills sont situées sous l'école maternelle. Ces salles sont accessibles par la promenade de l'éveillé en face du monument au mort et du parking.

Leur accès est en rez-de-chaussée. Il s'agit de deux belles salles voutées et rénovées.

Equipement :

Les toilettes situées à l'entrée du bâtiment sur la droite
Bar avec évier dans la première salle
Une livebox
Chaises
Tables
Chauffage

Mairie de Lauzerte
5 Rue de la Mairie, 82110 Lauzerte
Tél : 05 63 94 65 14 - Fax : 05 63 94 65 84
Email : mairie@lauzerte.fr
www.lauzerte.fr